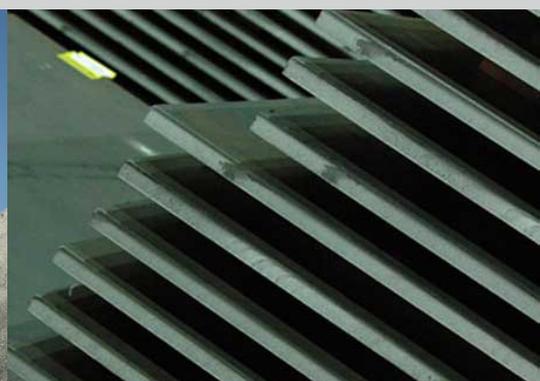
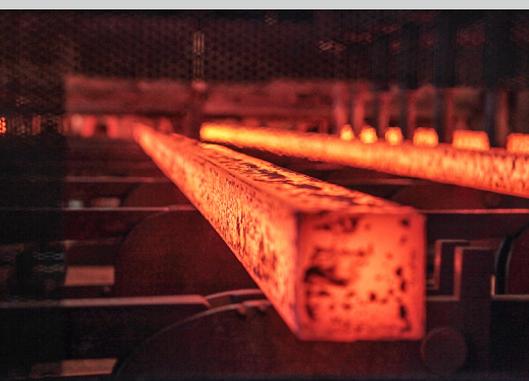


L'acier belge en 2019

Rapport annuel



Mot du Président

Commerce

Après deux années consécutives de reprise prudente, 2019 s'est avérée être une année difficile pour l'industrie sidérurgique belge. Une conjonction de facteurs externes a généré un effet ciseaux qui a profondément dégradé la rentabilité de nos entreprises. Le ralentissement rapide de la croissance économique impacte l'activité de nombreux secteurs utilisateurs d'acier, tels que l'automobile. En outre, la hausse des prix des matières premières et le triplement des prix d'achat des droits d'émission CO₂ dans le cadre de l'ETS accentuent la détérioration des marges d'exploitation.

En 2018, l'Administration Trump a instauré une taxe de 25% sur l'acier importé, et ce dès la première tonne. En réaction, la Commission Européenne a mis en place un système de mesures de sauvegarde (*'safeguard measures'*). L'objectif vise à éviter le risque de détournement vers le marché de l'UE, de l'acier écarté du marché des Etats-Unis. Ce système, entré en vigueur le 2 février 2019, est favorablement accueilli par l'industrie sidérurgique belge. Il est également positif que, pour la plupart des produits sidérurgiques, des quotas d'importation sont articulés par pays.

Toutefois, l'efficacité d'un tel système dépend des modalités de son application concrète. Nonobstant une première adaptation au mois d'octobre 2019, il est rapidement apparu que les attentes de l'industrie sidérurgique sont insuffisamment rencontrées. Certains pays avaient déjà épuisé les quotas annuels pour certains produits au cours des premières semaines.

Les mesures doivent aussi impérativement refléter l'évolution réelle de la demande du marché de l'acier. Fin 2019 sont apparus, pour la première fois depuis 6 ans, des signes de fléchissement de la consommation d'acier en 2020. Ces indications sont devenues une certitude dans la foulée de l'éclosion du coronavirus Covid-19. Pour l'année 2020, un recul particulièrement accentué des besoins du marché est en cours. Le creux se situera aux deuxième et troisième trimestres. D'où notre demande pressante de réduire corrélativement les niveaux de quotas initialement proposés et de les aligner sur le profil de la demande du marché.

Climat

En 2019, les préoccupations climatiques dominent l'agenda politique, notamment en raison des nombreuses manifestations pour le climat, dont les actions des étudiants. Au niveau européen, 2019 a également été une année particulièrement importante en cette matière en raison du lancement du *'Green Deal'* par la Commission Européenne au mois de décembre. Cet instrument doit définir la nouvelle stratégie de croissance de l'UE et est comparé, en termes d'ambition, à la création du marché unique. L'objectif poursuivi par le *'Green Deal'* européen est de faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050.

Le matériau acier est l'un des produits de base de notre société. Dès lors, le projet *'Green Deal for Steel'* a été présenté au niveau européen. Le but de ce projet est de mettre en exergue dans l'initiative européenne l'apport du matériau acier, tant sur le plan économique qu'écologique.

En termes d'efficacité énergétique et d'empreinte CO₂, l'industrie sidérurgique belge figure déjà parmi les leaders mondiaux. Toutefois, notre ambition va au-delà et nous entendons relever pleinement le défi d'évoluer vers une production d'acier neutre sur le plan climatique d'ici 2050. En 2019, le coup d'envoi a été lancé pour la construction d'installations intégrant à l'échelle industrielle



un certain nombre de technologies d'avant-garde de la production d'acier brut par la voie des hauts fourneaux. Celles-ci se situent au niveau du *'Carbon Capture and Utilization'* (CCU) qui capte le carbone des gaz de haut fourneau et le convertit en bioéthanol.

Une fraction de la production belge d'acier brut est réalisée par des fours électriques qui fonctionnent exclusivement sur base de ferraille. Ici aussi, l'orientation vers une production d'acier neutre sur le plan climatique est engagée, pour autant qu'il y ait suffisamment d'énergie verte disponible à des niveaux de prix compétitifs. Les études les plus récentes confirment à cet égard que la Belgique souffre d'un handicap de prix de l'électricité par rapport aux autres pays, en raison de diverses taxes supplémentaires et des coûts de transport plus élevés.

Toutefois, la transition vers une production d'acier neutre sur le plan climatique est si drastique qu'elle ne peut se réaliser que moyennant un encadrement approprié pour l'innovation, le financement, les investissements et le commerce international. A cet égard, nous soutenons l'initiative visant à introduire un *'Carbon Border Adjustment Mechanism'*. De cette façon, les efforts et le coût de la transition vers une production d'acier neutre sur le plan climatique se refléteraient tout autant dans le prix de l'acier non-européen que dans le prix de l'acier sous la bannière européenne du *'Green Deal'*.

Ensemble

En 2019, le Groupement de la Sidérurgie a également accueilli Liberty Liège-Dudelange comme nouveau membre. Cette entité, qui fait partie de Liberty Steel, a été créée après la cession d'un certain nombre de lignes de production dans le bassin liégeois.

Au printemps 2019, un accord social a de nouveau été conclu entre les partenaires sociaux de notre secteur. Cet accord est en ligne avec les décisions des accords précédents, en tenant compte des développements législatifs et des nouveaux éléments résultant du dernier Accord Interprofessionnel (AIP).

Enfin, je tiens à remercier tous les collaborateurs et tous les acteurs de notre secteur pour leur engagement et leur dévouement. Jour après jour, ils veillent à ce que l'acier belge puisse apporter sa contribution à une série d'applications pour la génération actuelle et future. Les changements particulièrement profonds auxquels nous sommes confrontés ces derniers temps, démontrent une fois de plus l'importance de l'ancrage local. C'est pourquoi nous plaçons pour l'expansion et le renforcement de la sidérurgie belge et européenne. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons lutter contre les pratiques déloyales de concurrents non-européens et continuer à façonner la voie de l'avenir.

Manfred VAN VLIERBERGHE
Président

COUVERTURE (d.g.à.d.) :

Production d'acier chez Thy-Marcinelle, photo Riva Group //

Drone au parc des matières premières d'ArcelorMittal Gand, photo ArcelorMittal Gand //

Production d'acier (NLMK Clabecq), photo NLMK //

Quai de chargement du port chez ArcelorMittal Gand, photo ArcelorMittal Gand //

Production d'acier chez Aperam Genk, photo Aperam //

Acier dans le secteur de l'automobile, photo by Joey Banks on Unsplash

Marché

Un ralentissement brutal du climat économique en 2019 a entraîné, pour la première fois depuis 2012, une baisse de la consommation européenne d'acier. La consommation apparente est ainsi passée de 162 millions de tonnes en 2018 à 154 millions de tonnes en 2019 (-5,3%). En 2020, la demande du marché devrait chuter de façon particulièrement marquée en raison de la crise du coronavirus.

Au cours de l'année dernière, les importations d'acier en UE ont légèrement diminué, mais restent à un niveau préoccupant par rapport à 2012. Cette baisse est probablement due à la réduction de la demande sur le marché, aux prix du marché à un niveau très bas et aussi à l'impact limité des mesures de sauvegarde pour certains groupes de produits. La Turquie reste de loin le plus grand pays exportateur, suivie de la Russie et de la Corée du Sud.

Les importations d'acier inoxydable restent également alarmantes. A cet égard, la Chine prend le relais du Taiwan et la part de l'acier inoxydable indonésien continue d'augmenter.

L'Allemagne (27%) reste le principal marché de l'acier belge, suivie de la Belgique (15%), de la France (15%) et du Royaume-Uni (7%). Les exportations hors UE restent stables à environ 10 %.

Production d'acier en Belgique

Fig.1a - Production d'acier en Belgique (tonnes) ■ 2019 ■ 2018 ■ 2017

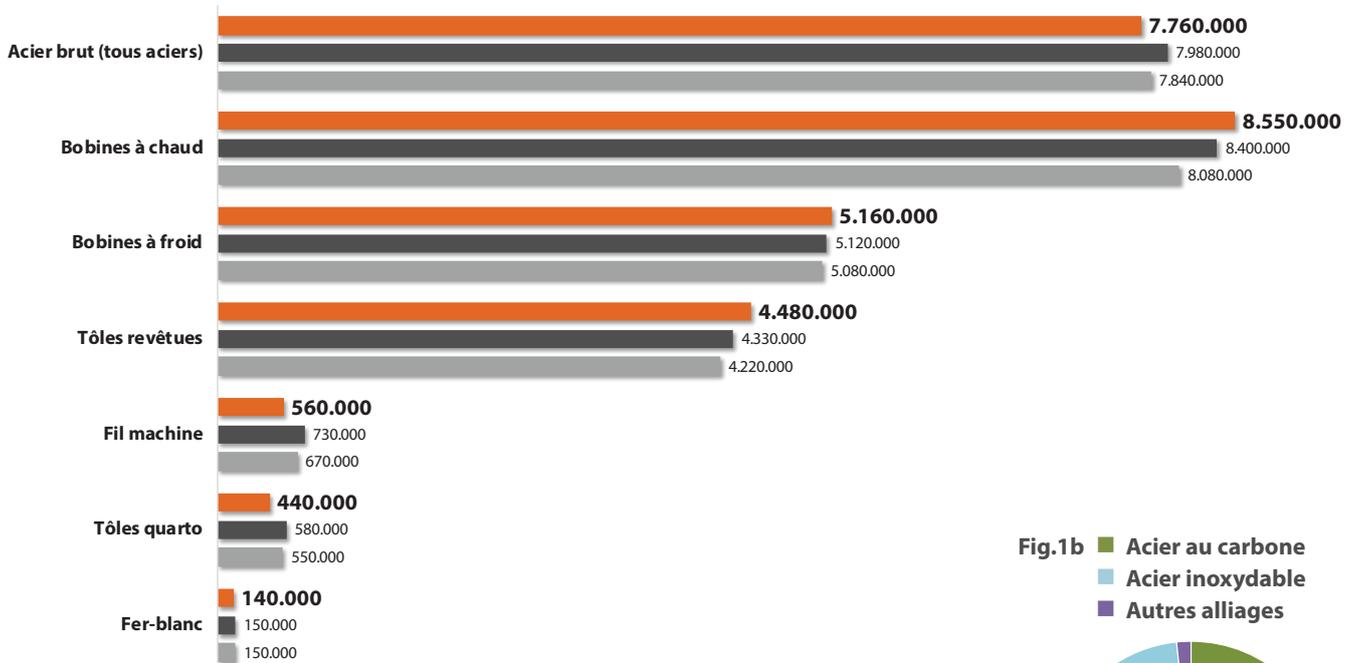


Fig.1b ■ Acier au carbone ■ Acier inoxydable ■ Autres alliages

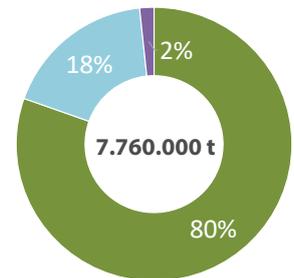


Fig.1c ■ Via convertisseur O₂ ■ Via four électrique

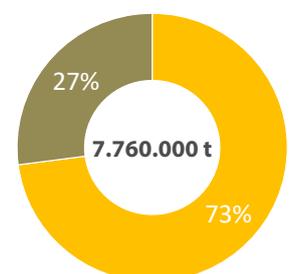
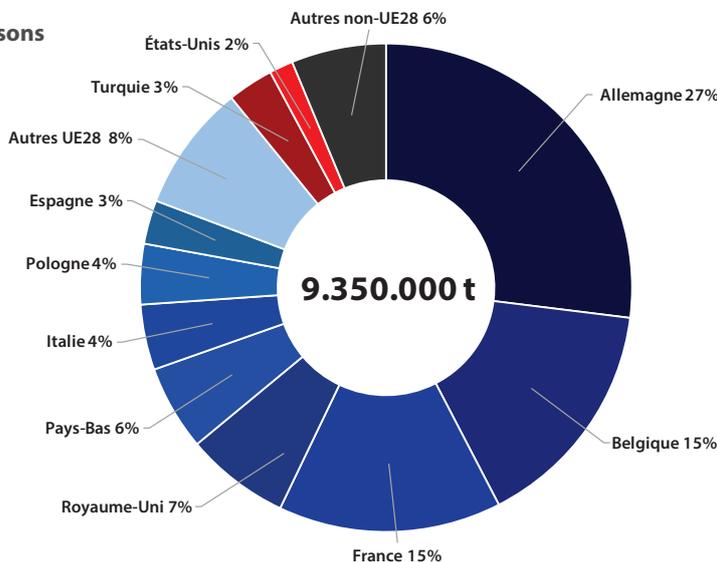
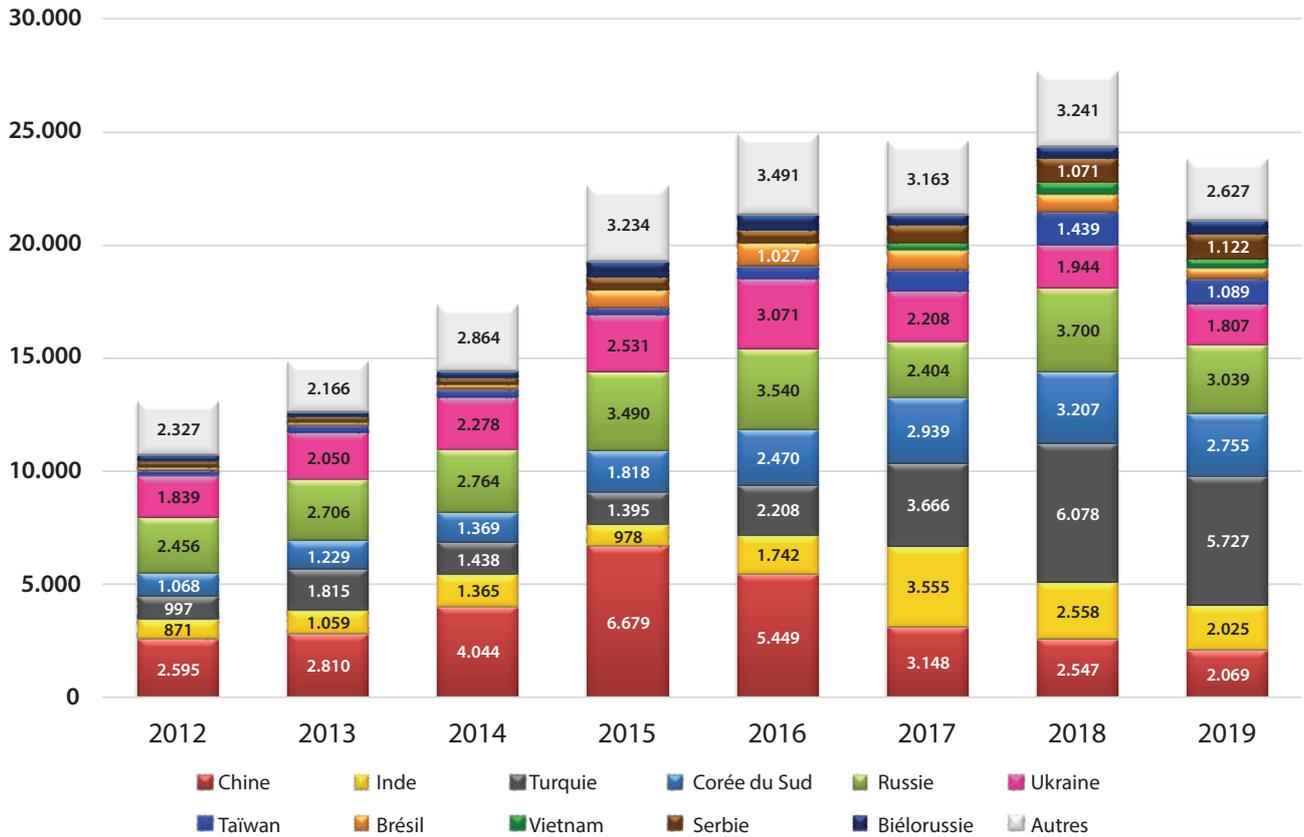


Fig.1d Livraisons

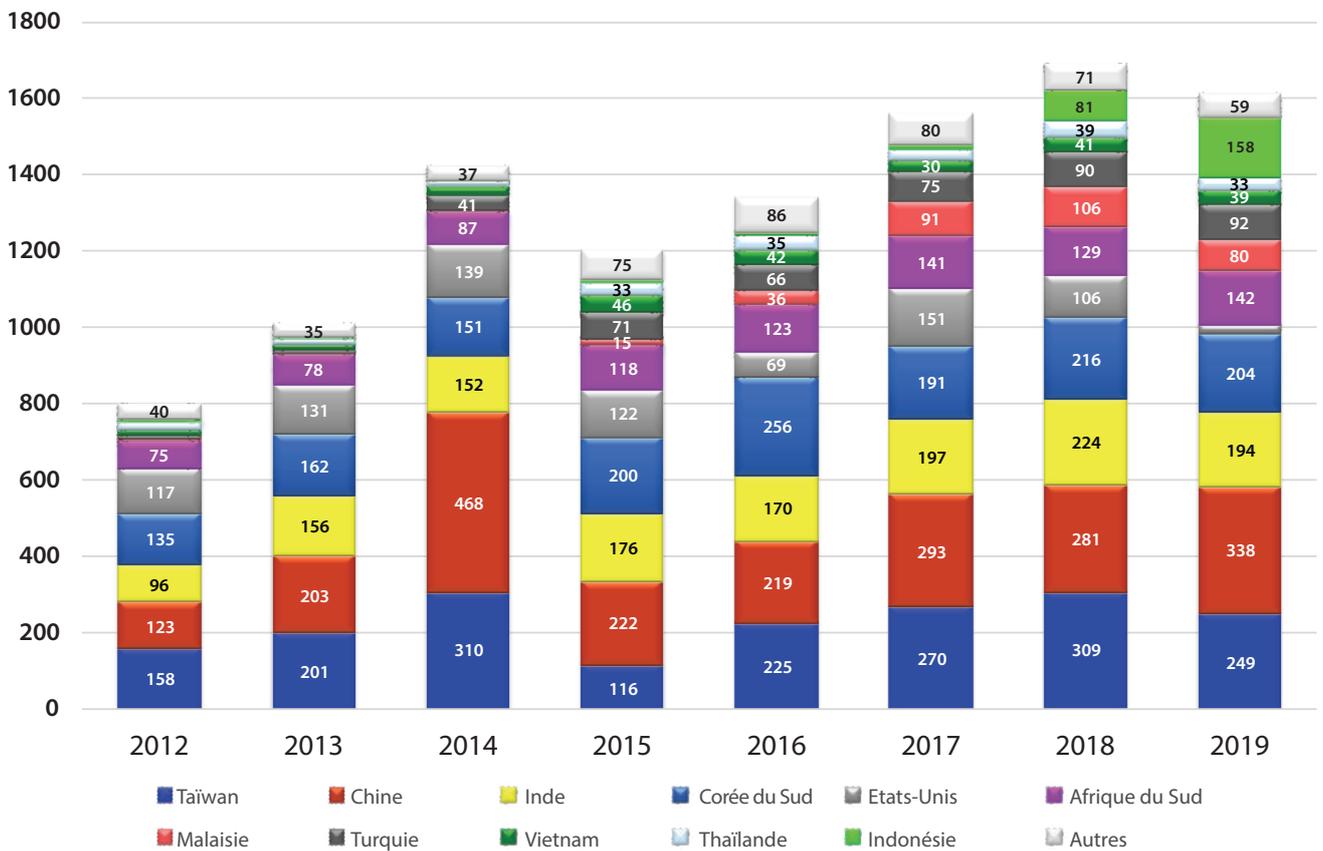


Importations d'acier en UE28

Acier au carbone*



Acier inoxydable*



(*) A l'exception des demi-produits

Relations sociales

Accord sectoriel

Au cours de l'année écoulée, les partenaires sociaux sectoriels ont conclu un accord sectoriel pour la période 2019-2020. Comme de tradition, l'accord constitue un cadre global ouvrant la voie aux négociations d'entreprises en garantissant la prolongation de différents dispositifs tout en veillant à leur mise en conformité par rapport à l'évolution des dispositions légales.

A cet égard, il convient de rappeler que la conclusion de l'Accord interprofessionnel 2019-2020 (AIP) n'aura finalement pas abouti, ce qui amènera le Gouvernement de l'époque à fixer la norme salariale par arrêté royal. Le choix sera opportunément fait de privilégier le retour à une application plus classique de la norme salariale, abandonnant la concrétisation expérimentée de l'accord précédent, au travers des fameuses enveloppes 'brutes' et 'nettes'. Parallèlement, les partenaires sociaux intersectoriels concluront de nombreux accords visant à exécuter les engagements pris au travers du projet d'AIP. Le point principal de discord reste la question de la revalorisation substantielle du salaire minimum.

Au niveau sectoriel, les points de tension de la discussion intersectorielle auront également donné lieu à d'importants échanges entre les différents représentants. Les négociations auront donc été intenses mais n'auront toutefois pas empêché d'aboutir à l'équilibre souhaité par l'ensemble des parties.

L'une des particularités de l'accord sectoriel 2019-2020 consiste à avoir prévu l'extension des régimes de chômage avec

complément d'entreprise (RCC), jusque et y compris, au 30 juin 2021 conformément à la possibilité ouverte par les conventions du Conseil National du Travail. Par contre, les conditions n'étaient pas réunies pour pouvoir incorporer, dans l'accord, le thème de la nécessaire harmonisation {ouvriers/employés} des régimes de pension complémentaire pour la date-butoir du 31 décembre 2024.

Modalités du chômage temporaire

A un autre niveau, la survenance probable d'un Brexit 'sans accord' a poussé plusieurs secteurs à défendre, à la fin de l'année 2019, l'instauration d'un régime de chômage temporaire dérogatoire 'ad hoc'. En cette matière, le Groupement de la Sidérurgie a défendu la nécessité d'une adaptation structurelle du régime de chômage économique consistant principalement à simplifier l'aspect administratif de la procédure (communications, notifications, notification du 1er jour de chômage temporaire mensuel, ...) et à aligner le régime applicable au personnel employé, sur le régime applicable au personnel ouvrier.

Cette demande, défendue depuis la crise de 2009, rappelée en 2019, retrouve tout son sens à l'heure de la rédaction de ces lignes où, dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, les entreprises ont un besoin vital de pouvoir recourir de façon flexible au chômage temporaire pour l'ensemble de leurs populations.

Destruction d'armes

Au mois de février 2019, pas moins de 5.000 armes à feu ont été détruites chez ArcelorMittal Gand sous l'œil approbateur des Ministres Koen Geens et Pieter De Crem. Elles représentent la majorité des déclarations dans lesquelles des particuliers ont renoncé à leurs armes à feu, chargeurs de balles et munitions sans permis au cours la période d'amnistie en 2018.

Ces armes ont été converties à 1.700 °C en acier liquide, à partir duquel des tôles en acier seront fabriquées, notamment pour l'industrie automobile et la construction.



Le plus grand toit solaire de Belgique chez ArcelorMittal Gand

Au mois de septembre 2019, ArcelorMittal Gand a finalisé, en collaboration avec Eneco, l'installation du toit équipé de panneaux solaires. Avec quelques 27.000 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'entreprise sidérurgique, le site de Gand possède désormais le quatrième plus grand parc solaire en Belgique et même le plus grand parc solaire de Belgique installé sur un seul et même toit.

Les nouveaux panneaux solaires produiront 10,16 MWp sur base annuelle, ce qui correspond à la consommation énergétique de 2.900 ménages. Avec les 10 éoliennes déjà installées, les 2 éoliennes supplémentaires qui sont prévues et les panneaux photovoltaïques, le site de Gand produira bientôt à peu près 50 MW d'électricité verte. Cette énergie durable sera entièrement utilisée en interne par ArcelorMittal Gand pour alimenter la production. Ainsi, le toit solaire aidera l'entreprise à réaliser son ambition de parvenir à un bilan climatique neutre d'ici 2050.



D.g.à.d.: Iwein Goigne, CEO ENECO Solar / Sam De Smedt, ancien chef de cabinet du Ministre flamand de l'Environnement Koen Van den Heuvel / Didier Detollenaere, gouverneur intérimaire de la province de Flandre orientale / Mathias De Clercq, bourgmestre de Gand/ Manfred Van Vlierberghe CEO ArcelorMittal Belgium

Climat et énergie

Politique climatique

Pour le Groupement de la Sidérurgie (GSV), la transition vers une industrie sidérurgique à faible émission de CO₂ est depuis longtemps un thème primordial. Après avoir collaboré l'année dernière à une étude sur le climat publiée par la 'Vlaamse Administratie Leefmilieu', le GSV s'est également montré disponible pour ce type d'initiative en 2019. Le Groupement a contribué à l'étude 'Contextanalyse en roadmapstudie – Vlaamse industrie koolstofcirculair en CO₂-arm' menée par Deloitte pour le compte de VLAIO. Le GSV poursuivra sa contribution à cette étude en 2020.

Au niveau européen, l'année 2019 a également été importante au niveau du climat. A la fin de l'année, la nouvelle Commission européenne a lancé son 'Green Deal' avec l'objectif de faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050. L'industrie sidérurgique belge est bien préparée à lutter contre le réchauffement climatique, à condition que les ressources financières nécessaires et un cadre réglementaire adéquat soient disponibles. En ce qui concerne ce dernier, le GSV préconise l'introduction d'un 'Carbon Border Adjustment Mechanism'. Contrairement aux entreprises européennes, les producteurs d'acier étrangers ne sont pas toujours confrontés aux mêmes investissements et coûts liés à l'écologisation de la production d'acier. Afin de préserver des conditions de concurrence équitables et la compétitivité de la sidérurgie belge déployant d'énormes efforts pour produire de l'acier vert, il est essentiel de prendre les mesures nécessaires, telles que l'introduction d'un 'Carbon Border Adjustment Mechanism'. Il s'agit d'une taxe qui serait prélevée aux frontières extérieures de l'UE sur l'acier importé, et ce au niveau du coût du CO₂ que les entreprises européennes doivent supporter. La Commission européenne examine actuellement un tel 'Carbon Border Adjustment Mechanism' comme étant l'un des moyens de faire face aux fuites éventuelles de carbone (la délocalisation de la production et/ou de la consommation vers des pays non européens).

Politique énergétique

Bien que nous constatons une légère amélioration, les coûts de l'électricité restent un défi majeur pour l'industrie sidérurgique belge en 2019. La dernière étude de Deloitte, commandée par Febeliec, montre que le coût de l'électricité en Belgique pour des secteurs tels que la sidérurgie, est considérablement plus élevé que dans les pays voisins. Comme le souligne l'étude Deloitte 2020, les entreprises belges souffrent d'un handicap de prix qui varie entre 15% et 29% (selon les caractéristiques spécifiques de l'entreprise) par rapport aux pays voisins. C'est pourquoi, en 2019, le GSV a continué à défendre la mise en œuvre d'une norme énergétique au niveau belge.

Le GSV continue également à plaider pour une augmentation de la compensation des coûts indirects des fuites de carbone en Région wallonne, comme c'est déjà le cas en Région flamande et dans les pays voisins. Cette compensation plus élevée permet de limiter la perte de compétitivité par rapport à la concurrence étrangère mais aussi par rapport aux autres sites du même groupe, situés dans des pays ou des régions qui accordent une compensation intégrale. Sans compensations indirectes suffisantes, les producteurs d'acier wallons subiront un désavantage concurrentiel structurel.

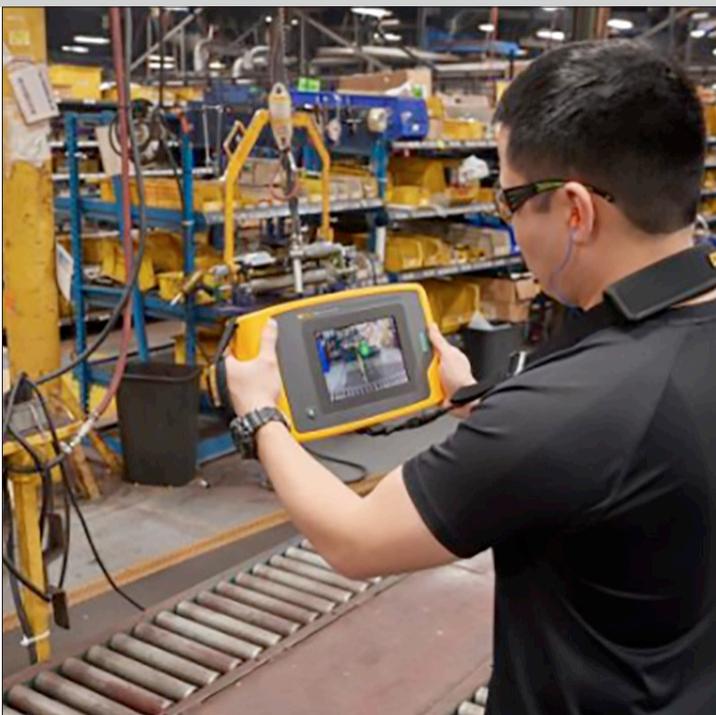
Le GSV accueille favorablement la prolongation jusqu'en 2023 de la deuxième génération des Accords de Branche, accompagnée de nouveaux objectifs sectoriels. A cet égard, cet accord a déjà prouvé son utilité dans le passé en tant qu'instrument permettant d'atteindre des objectifs en matière d'efficacité énergétique, d'efficacité de CO₂ et des énergies renouvelables par une approche ascendante. Cette prolongation permettra au GSV de réfléchir calmement et en toute sérénité, en collaboration avec les autorités wallonnes, à la troisième génération des Accords de Branche.

Aperam Châtelet à la recherche d'économies d'énergie grâce à son 'Energy Challenge'

Ce concours a été lancé en mars 2019 afin de recueillir des idées pour réduire la consommation d'énergie et, par conséquent, la facture énergétique. Les travailleurs ont été invités à partager toutes leurs idées incitant aux changements de comportement, ainsi qu'à des investissements techniques. A la fin de l'année, 86 propositions ont été introduites dans le cadre de ce projet, représentant une économie annuelle potentielle d'un demi-million d'euros. Un comité mensuel a examiné toutes les idées soumises, en mettant l'accent sur les concepts qui pouvaient être mis en œuvre par des adaptations de comportement et des investissements techniques. Toute l'entreprise a été invitée à apporter sa contribution – pas seulement les ingénieurs !

L'une des solutions proposées par les travailleurs concernait l'air comprimé. La proposition introduisait l'utilisation de caméras sonores portables afin de détecter plus efficacement des fuites (voir photo).

Le 'challenge' est toujours d'actualité et continue, en combinaison avec les initiatives de communication régulières du site, à stimuler la motivation.





Centre de Recherches Métallurgiques

www.crmgroup.be

En tant qu'organisme de recherche collectif indépendant à but non lucratif, le CRM continue, grâce à son expertise de longue date, à offrir au secteur métallurgique ses solutions industrielles et innovantes pour les procédés, les produits et les applications. Parallèlement, il a étendu sa vision de l'avenir en développant un savoir-faire, en acquérant des équipements de classe mondiale et en réunissant des équipes transversales afin de pouvoir relever les nouveaux défis industriels et sociétaux liés au changement climatique, à la protection de l'environnement et à la transformation numérique et énergétique.

Comme premier exemple, on peut citer l'utilisation des installations pilotes de la plateforme de transition énergétique, notamment la plateforme de pyrolyse, l'installation HUGE, la TGA et les équipements d'analyse des combustibles pour l'étude de la torréfaction ou de la pyrolyse de ressources carbonées neutres en CO₂ ou usagées

telles que la biomasse forestière, le bois récupéré dans la construction, les résidus agricoles ou les flux de déchets sociétaux pour remplacer le carbone fossile par du carbone neutre en CO₂.

Un deuxième exemple concerne le four pilote de conditionnement thermique pour l'étude du dézingage des ferrailles afin de permettre leur meilleur recyclage ou le prétraitement – à haute température et sous vide – des déchets électroniques et des matières dangereuses pour améliorer leur recyclabilité.

Enfin, l'acquisition et l'utilisation d'une unité de fabrication hybride unique comprenant un robot 6 axes sur lequel peuvent être montées différentes têtes pour impression 3D par dépôt à énergie directe (laser + poudre, laser + fil et arc) pour la production ou la réparation de pièces XL destinées à l'industrie métallurgique et à de nombreux autres secteurs.



Installation pilote HUGE



Four de préconditionnement thermique



Fabrication hybride HYMAX pour applications XL



Promotion, information acier - Infosteel

www.infosteel.be

En tant que centre d'information et de promotion pour l'usage qualitatif de l'acier dans le secteur de la construction, le fonctionnement d'Infosteel s'articule autour de deux axes majeurs: d'une part, la promotion et l'information destinées aux maîtres d'ouvrage et aux architectes, et d'autre part l'information pour le secteur de la construction en acier. Ces deux axes ont pour mission d'optimiser les applications de l'acier dans l'industrie de la construction, tant en volume qu'en termes de qualité.

L'événement du AfricaMuseum rénové de Tervuren a associé une expérience architecturale au networking. Quelques visites de chantiers (Gare de Malines, Ponts de Theunis Anvers) ont mis en évidence à la fois l'aspect pratique et technique de la construction en acier. La formation spécialisée dans le domaine de l'acier s'est poursuivie par une série de cours : *Connaissance de l'acier*, *Protection contre la corrosion*, *Fatigue Design* et *Fire Design*.

La communication numérique (le site web, la Newsletter et les médias sociaux Facebook, twitter, linkedin et instagram) reste un outil

essentiel pour la diffusion d'informations via une série d'exemples de réalisations en acier et pour une information technique très large. En outre, 4 éditions du magazine *info_steel* (online et imprimé) ont été publiées. La coopération avec nos organisations sœurs a été maintenue. Ainsi, nous avons travaillé ensemble avec *'Bouwen met Staal'* (Pays-Bas) pour la rédaction du manuel *Structural Basics*.

La réactivation du *Lexicon steel* en coopération avec la CECM est l'un des outsiders de nos activités. La version CD de l'époque a été convertie en un outil en ligne comportant 11 langues et 4.000 mots.

Cette année, le binôme classique – le Concours Construction Acier et la Journée Construction Acier – au Luxembourg a été transformé avec succès en un événement combinant une visite des projets nominés, un jury, la remise des prix et la mise en réseau le même jour.

Enfin, une étude de marché innovante a été réalisée, dont les résultats seront mis en pratique en 2020.



Publication de 4 magazines avec de nombreux projets 'acier'



Événement au AfricaMuseum rénové: Architecture & Networking



Etude de marché innovante



Groupement de la Sidérurgie

4 Rue Ravenstein, 1000 Bruxelles - T. +32 (0)2 509 14 11 - www.steelbel.be - E.kristel.bijnens@steelbel.be

GSV est l'organisation professionnelle de la sidérurgie belge

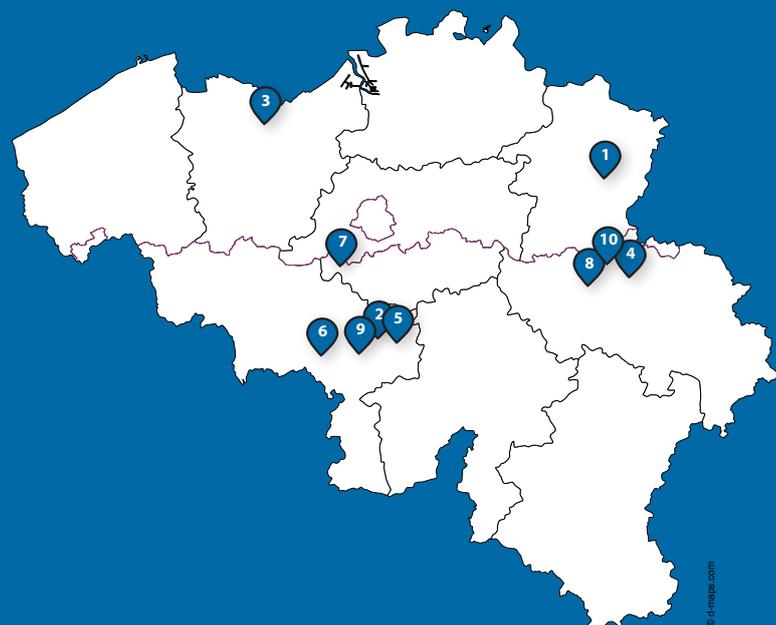
Composition Conseil d'Administration (au 31.12.2019)

Président	Manfred VAN VLIERBERGHE	Chief Executive Officer, ARCELORMITTAL BELGIUM
Vice-Président	Carlo MORETTIN	General Manager Châtelet Plant, APERAM CHÂTELET
Administrateurs	Guy BONTINCK	Directeur Human Resources, ARCELORMITTAL GENT
	Gert HEYLEN	General Manager Genk Plant, APERAM GENK
	Bertrand LEJEUNE	Directeur Général, SEGAL / GROUPE TATA STEEL
	Luc LIBERSENS	Directeur du site, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELORMITTAL
	Renaud MORETTI	Chief Executive Officer, NLMK EUROPE STRIP
	Frédéric TANCREZ	Administrateur Délégué, LIBERTY LIÈGE-DUDELANGE
	David VALENTI	General Manager, THY-MARCINELLE SA / GROUPE RIVA
	Wim VAN GERVEN	Vice President Strategic Projects, ARCELORMITTAL SA

Direction GSV

Directeur Général Philippe COIGNÉ

Entreprises Membres (au 31.12.2019)



1. Aperam Genk - www.aperam.com
2. Aperam Châtelet - www.aperam.com



3. ArcelorMittal Gent - <https://belgium.arcelormittal.com>
4. ArcelorMittal Liège - <https://belgium.arcelormittal.com>
5. Industriest Belgium - <https://industeel.arcelormittal.com>



6. NLMK La Louvière - www.eu.nlmk.com
7. NLMK Clabecq - www.eu.nlmk.com



8. Segal (Tata Steel)
www.segal.be



9. Thy-Marcinelle (Group Riva)
www.thy-marcinelle.com



10. Liberty Liège-Dudelange
www.libertyliegedudelange.be



Nouveau membre: Liberty Liège-Dudelange

Suite à l'acquisition par Liberty Steel d'un certain nombre de sites européens d'ArcelorMittal, le GSV a accueilli Liberty Liège-Dudelange comme nouveau membre à partir du 1er juillet 2019. Les lignes de production sont situées dans le bassin liégeois et représentent quelque 740 emplois directs.